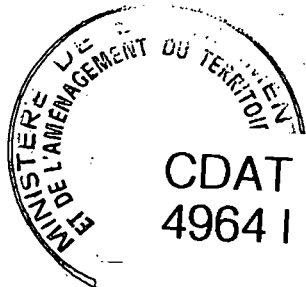


**SERVICE
DES AFFAIRES ECONOMIQUES
ET INTERNATIONALES**

**ETUDES
TRANSPORT URBAIN**

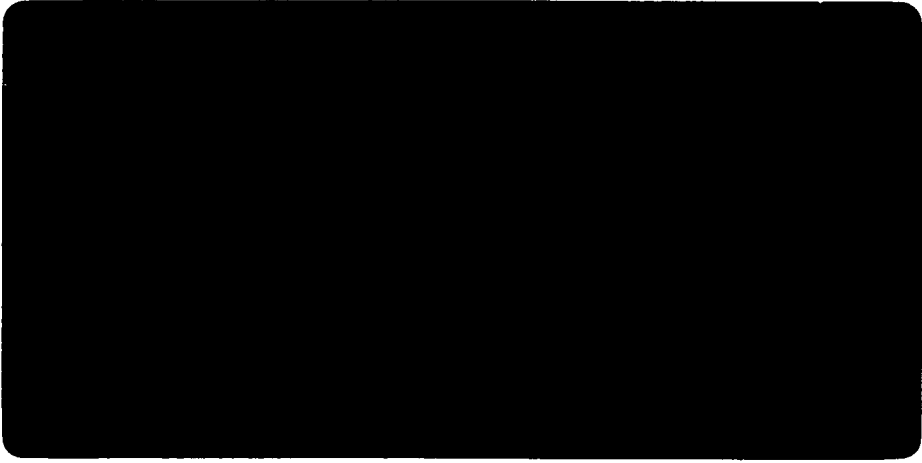
SAEI



CDAT
4964 I

Vol 2

**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**



LE SYSTEME DE TRANSPORT URBAIN :
LES PRODUCTEURS D'INFRASTRUCTURES

Annexes

DIVISION DES TRANSPORTS URBAINS - MARS 1978

(Ce rapport a fait l'objet d'un contrat d'études avec le Bureau
d'Informations et de Prévisions Economiques) (B.I.P.E.)



S O M M A I R E

Annexe 1 : Les dépenses d'investissement et de fonctionnement liées au logement	3
Annexe 2 : La voirie nationale et les autoroutes en milieu urbain	8
Annexe 3 : Les voies communales et les chemins départementaux	16
Annexe 4 : Les entreprises de BTP	
. guide d'entretien	41
. liste des entreprises interviewées	46
Annexe 5 : Les entreprises de BTP	
. Présentation de l'ensemble du secteur BTP	48
Annexe 6 : Les entreprises de BTP	
. Présentation des six échantillons	69
Annexe 7 : Les entreprises de BTP	
. Classification des entreprises selon la spécialisation des travaux	89

Annexe 1 :

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT LIEES AU LOGEMENT

(Garages et voiries intérieures)

1°) Dépenses d'investissement

- Calcul des dépenses en voirie intérieure
garages et parkings
taxes

Tableau n° 1

	Nombre de logements achevés	
	en milliers	
	1967	1973
Logements individuels.....	160	220
Logements collectifs.....	265	305
Total..	425	525
Source : B.I.P.E.		

Tableau n° 2

	Coefficients : nombre de m ² par logement	
	en m ² /logements	
	1967	1973
Logements individuels.....	86	86
Logements collectifs.....	62	62
Source : D.B.P.T.C.		

Tableau n° 3

Coefficients : nombre de francs dépensés par m ² de logement en francs courants			
	Type de logement	1967	1973
Voirie intérieure.....	Individuel	40	42,5
	Collectif	40	42,5
Dépenses de garages et de parkings.....	Individuel	80	90
	Collectif	80	90
Impôts et taxes.....	Individuel	24	28
	Collectif	27	32

Source : D.B.P.T.C.

Tableau n° 4

Calcul : nbre de logements x (nbre de m ² /log) x (F/m ²) en milliers de francs			
	Type de logement	1967	1973
Voirie intérieure (1)	Individuel	550 400	804 100
	Collectif	657 200	803 675
Garages et parkings (1)	Individuel	1 100 800	1 702 800
	Collectif	1 314 400	1 701 900
Taxes	Individuel	330 240	529 760
	Collectif	443 610	605 120

Source : B.I.P.E. (1) T.V.A. comprise

- Ventilation des autres taxes :

. Calcul du montant total annuel de taxes :

1967 : 330 240 + 443 610 = 773 850

1973 : 529 760 + 605 120 = 1 134 880

. Montant de taxes relatif aux seules dépenses de voirie intérieure et de garages et parkings (pourcentage donné par la D.B.P.T.C.) :

1967 : 773 850 x $\frac{9,3}{100}$ = 71 968

1973 : 1 134 880 x $\frac{8,8}{100}$ = 99 869

. Ventilation des montants précédents entre voirie intérieure et garages et parkings au prorata de leur importance relative :

1967 :	71 968	23 965	en voirie intérieure
		48 003	en garages et parkings
1973 :	99 869	32 058	en voirie intérieure
		67 811	en garages et parkings

. Déduction de la T.V.A. :

	1967	1973
Voirie intérieure :	1 207 600	1 607 775
-	144 912	240 603
	<hr/> 1 062 688	<hr/> 1 367 172
Garages et parkings :	2 415 200	3 404 700
-	289 824	509 513
	<hr/> 2 125 376	<hr/> 2 895 187

(Source : B.I.P.E.)

- Ventilation selon le critère urbain rural :

Tableau n° 5

Répartition des logements achevés suivant leur localisation		
	en %	
	1967	1973
Région parisienne.....	13,0	13,5
Villes > 50 000 h.....	31,0	31,4
Villes < 50 000 h et > que 2 000 h	26,5	26,6
Source : B.I.P.E.		

On obtient donc :

Tableau n° 6

Dépenses d'investissement (hors taxes)		
	en milliers de francs	
	1967	1973
En voirie intérieure :		
Région parisienne.....	138 149	184 568
> 50 000 h.....	329 433	429 292
< 50 000 h et > 2 000 h.....	281 612	363 668
< 2 000 h	313 494	389 644
Total.....	1 062 688	1 367 172
En garages et parkings :		
Région parisienne.....	276 299	390 850
> 50 000 h.....	658 867	909 089
< 50 000 h et > 2 000 h.....	563 224	770 120
< 2 000 h.....	626 986	825 128
Total.....	2 125 376	2 895 187
Source : B.I.P.E.		

2°) Dépenses de fonctionnement

On applique un taux forfaitaire de 10 % à chaque montant d'investissement en voirie intérieure.

Pour les garages et parkings, les dépenses de fonctionnement sont jugées nulles ou quasi nulles. On obtient donc :

Tableau n° 7

Dépenses de fonctionnement (hors taxes)		
	en milliers de francs	
	1967	1973
En voirie intérieure :		
Région parisienne.....	13 815	18 457
> 50 000 h.....	32 943	42 929
< 50 000 h et > 2 000 h....	28 161	36 367
< 2 000 h.....	31 349	38 964
	<hr/>	<hr/>
Total.....	106 268	136 717
En garages et parkings :	0	0
Source : B.I.P.E.		

Annexe 2 :LA VOIRIE NATIONALE ET LES AUTOROUTES EN MILIEU URBAIN1°) Dépenses d'investissement

Cf. rapport.

2°) Dépenses de fonctionnementa) Calcul des crédits utilisés pour l'entretien des routes nationales en 1973

Source : ministère de l'Équipement - DRCR - sous-direction de l'entretien de l'équipement et de la réglementation de la voirie.
"Résultats de la comptabilité analytique de 1973".

- Chapitre 35-21 - Entretien et réparation du réseau routier national

budget voté

article 10	408,8 millions de francs
article 20	17,0 millions de francs
article 30	68,0 millions de francs
article 40	51,5 millions de francs
article 50	30,5 millions de francs
article 60	8,3 millions de francs

Total .. 584,1 millions de francs

Total crédits consommés en 1973 : 589,4 MF (dont l'étude sur budget voté est valable).

. emplois

en millions de francs

Article	A déduire		Reste
Art. 10 modifié 436,7 Entretien des chaussées, ouvrages et dépendances	Autoroutes non concédées ..	40,3	
	DOM	13,9	
	Divers	6,7	
	Total ...	60,9	375,8
Art.20 voté 17,0 Actions de circulation	En totalité	17,0	-
Art.30 voté 68,0 Equipement de la route	Entretien signalisation autoroutes non concédées études et divers	50,0	18,0
Art.40 voté 51,5 Viabilité hivernale	Réseau radio	4,6	
	Service hivernal autorou- tes non concédées	4,0	
	Transferts et divers	9,9	
	Total ...	18,5	33,0
Art.50 voté..... 30,5 Parcs et laboratoires régionaux	En totalité	30,5	-
Art.60 voté 8,3 Entretien de ponts provisoires, ouvrages, surveillance et interventions	En totalité	8,3	-
	TOTAL		426,8

A déduire :

Personnel de bureau 30,0
Retraits de crédits et divers 5,1

- 35,1

Crédits du chapitre 35-21 utilisés pour l'entretien des routes nation.

391,7

- Chapitres de personnel. agents de travaux :

chapitre 31-13 - rémunérations principales			
	19,79 % de 427,7 millions de francs	84,6 MF	
chapitre 31-14 - indemnités et allocations diverses			
	19,79 % de 36,1 millions de francs	7,1 MF	
chapitre 34-13 - frais de déplacement			
	19,79 % de 18,5 millions de francs	3,7 MF	
chapitre 31-91 - indemnités résidentielles			
	12,0 % du 31-13 soit $\frac{12,0}{100} \times 84,6$	10,2 MF	
chapitre 33-91 - prestations sociales versées par l'Etat			
chapitre 31-13	84,6 MF		
chapitre 31-14	7,1 MF		
chapitre 31-91	10,2 MF		
	<hr/>		
	101,9 MF x $\frac{27,1}{100}$...	27,6 MF	
		<hr/>	
Total		133,2 MF	

Les départements d'Outre-Mer sont à retrancher. Ils représentent 23,6 millions de francs des 427,7 millions de francs du 31-13, soit 5,53 %.

Le coût des agents de travaux est donc de :

$$133,2 - \frac{133,2 \times 5,53}{100} = 125,9 \text{ millions de francs}$$

Nota : Le pourcentage 19,79 % représente celui du montant

$$\text{des travaux} \quad \frac{\text{RN}}{\text{RN} + \text{CD}}$$

ouvriers des parc et ateliers

chapitre 31-15 - salaires et accessoires de salaires	103,5 MF
base de 6 254 agents	
rattachement F de C .. 2 631 ouvriers	
en service dans les DOM 146 ouvriers	
<u>2 777</u> ouvriers	
6 254 - 2 777 = 3 477 ouvriers et agents	
ouvriers rapatriés d'Algérie et de Tunisie : 414	
$\frac{414}{3\,477} \times 103,5$ millions de francs	12,3 MF
chapitre 33-91 - prestations sociales versées par l'Etat	
35,4 % du 31-15, soit $\frac{35,4}{100} \times 115,8$	41,0 MF
TOTAL	156,8 MF

Cette somme comprend le personnel des départements d'Outre-Mer, des services régionaux de l'équipement, des services des voies navigables, phares et balises, laboratoires, soit 686 agents sur 3 626.

Elle doit être diminuée de :

$$\frac{686 \times 100}{3\,626} = 18,92 \%, \text{ soit } 29,7 \text{ millions de francs.}$$

Le coût des ouvriers permanents des parcs et ateliers est donc de :

$$156,8 \text{ MF} - 29,7 \text{ MF} = 127,1 \text{ millions de francs.}$$

total des agents de travaux et ouvriers permanents des parc et ateliers

$$125,9 \text{ MF} + 127,1 \text{ MF} = 253,0 \text{ millions de francs.}$$

- Récapitulation

chapitre 35-21	391,7 millions de francs
personnel	253,0 millions de francs
Total	644,7 millions de francs

b) Calcul de crédits utilisés pour l'entretien des autoroutes non concédées (estimations effectuées en partie du document déjà cité avec la collaboration des auteurs de l'étude)

- Chapitre 35-21 (confert tableau 101 emplois)

article 10 - autoroutes non concédés	40,3 MF
article 30 - entretien signalisation autoroutes non concédées études et divers 50 MF	
estimation retenue autoroutes seules	20,0 MF
article 40 - service hivernal autoroutes non concédées	4,0 MF
Total	64,3 MF

- Chapitres de personnel

. agents de travaux

Le pourcentage du montant de travaux qui est de 19,79 % pour les routes nationales seules ($\frac{RN}{RN + CD}$) est de 20,43 % pour

l'ensemble Etat : routes nationales et autoroutes non concédés. Soit moins de 1 % pour les autoroutes seules (0,64 %). Le chiffre arrondi à 1 % semble sous évalué mais nous l'avons tout de même conservé en sachant que l'éclatement routes autoroutes non concédées était assez formel et que finalement d'après les auteurs de l'étude le chiffre de 20,43 % était correct pour l'ensemble :

31-13 - rémunérations principales			
1 % de 427,7 millions de francs			4,3 MF
31-14 - indemnités et allocations diverses			
1 % de 36,1 millions de francs			0,4 MF
34-13 - frais de déplacement			
1 % de 18,5 millions de francs			0,2 MF
31-91 - indemnités résidentielles			
12 % du 31-13 soit $\frac{12}{100}$ x 4,3 millions de F. ...			0,5 MF
33-91 - prestations sociales versées par l'Etat			
31-13	4,3 MF		
31-14	0,4 MF		
31-91	0,5 MF		
	<u>5,2 MF</u>	x $\frac{27,1}{100}$	1,4 MF
			<hr/>
		Total ..	6,8 MF

ouvriers de parcs et ateliers

Déjà imputés dans les calcul effectués pour les routes nationales.

c) Récapitulation de crédits utilisés pour l'entretien des routes nationales et des autoroutes non concédée en 1973

chapitre 35-21	391,7 MF	+	64,3 MF	=	456,0 MF
personnel	253,0 MF	+	6,8 MF	=	259,8 MF
	<u>644,7 MF</u>		<u>71,1 MF</u>		<u>715,8 MF (1)</u>

(1) L'amortissement des véhicules, engins, installations fixes (35,2 millions de francs) n'a pas été repris dans le chiffre que nous publions.

Par ailleurs, une répartition régie-entreprise dans les différentes tâches d'entretien effectuées sur les routes nationales est également donnée dans l'étude.

Elles est de 40,37 % pour les travaux faits en régie et de 59,63 % pour les travaux à l'entreprise. Compte tenu du nombre insuffisant des réponses ce même calcul n'a pas été fait pour les autoroutes non concédées. Mais nous avons estimé que nous pouvions sans gros risques d'erreurs maintenir pour les autoroutes le même pourcentage que pour les routes nationales :

en millions de francs			
	Régie	Entreprise	Total
Routes nationales	260,3	384,4 TTC 335,0 HT	644,7
Autoroutes	28,7	42,4 TTC 37,0 HT	71,1
Total	289,0	426,8 TTC 372,0 HT	715,8

d) Calcul des crédits utilisés pour l'entretien des routes nationales en 1967

Source : ministère de l'Equipement et du Logement DRCR - sous-direction de l'exploitation et de la réglementation - "Comptabilité analytique de 1967".

chapitre 35-21 - article 1	236 millions de francs
chapitre 35-21 - article 2	180 millions de francs
chapitre 35-21 - article 3	47 millions de francs
Total	463 millions de francs

A déduire 40 millions pour personnel de bureau, soit 423 MF.

Chapitres de personnel

chapitre 31-13 - 30 % de 244,5 MF	73,3 MF
chapitre 31-14 - 30 % de 12,3 MF	3,7 MF
chapitre 31-15 - 70 % de 45,2 MF	31,6 MF
chapitre 31-91 - 10 % de 70,9 MF	7,1 MF
chapitre 33-91 - 10 % de 114,9 MF	11,5 MF
chapitre 33-92 - 10 % de 1,7 MF	0,2 MF
chapitre 34-13 - 70 % de 8,0 MF	5,6 MF
Total	133,0 MF

Les crédits utilisés pour l'entretien des routes nationales sont donc la somme des deux postes ci-dessous :

- chapitre 35-21 (1-2-3)	423 MF
- chapitres du personnel	133 MF
Total	556 MF

La comptabilité analytique de 1967 n'isole pas les travaux d'entretien sur les autoroutes non concédées. Leur importance est négligeable à cette date. Nous ne les avons donc pas estimés. Sur l'ensemble des crédits d'entretien 53,8 % correspondent à des travaux effectués en régie et 46,2 % à l'entreprise.

Routes nationales :

- régie	299,1 MF
- entreprise	256,9 MF TTC - 229,4 MF HT
	556,0 MF

en millions de francs

	Total	Région Paris	Province
	Ensemble de la dépense .	556	92
dont milieu urbain	118	20	98
Travaux à l'entreprise .	229	38	191
dont milieu urbain	48	8	40

Annexe 3 :VOIES COMMUNALES ET CHEMINS DEPARTEMENTAUX

Faisant suite à une hypothèse préliminaire, les hypothèses qui sous-tendent ces transformations sont consignées pour chacun des postes de la quantification : dépenses d'investissement et de fonctionnement, des voies communales d'abord, des chemins départementaux ensuite.

Hypothèse 0 : Les travaux d'investissement et de fonctionnement exécutés par les Ponts et Chaussées sont facturés au département qu'ils se rapportent à des voies communales ou à des chemins départementaux ; les dépenses correspondant à des voies communales sont ensuite répercutées aux communes par les départements.

Toutefois, ici, la totalité des dépenses correspondant à des travaux exécutés par les Ponts et Chaussées est imputée aux départements : il en résulte que le montant des travaux faits à l'entreprise pour les chemins départementaux est sous-estimé et que le montant des travaux faits à l'entreprise par les voies communales est surestimé d'autant ; si l'on considère le réseau de chemins départementaux et de voies communales réunis, les erreurs se compensent.

E R R A T A

Page 16, il faut lire :

Hypothèse 0 : Les travaux d'investissement aux communes par les départements.

Ces dernières dépenses ne sont toutefois pas isolées ici. Il en résulte que, si le montant des travaux exécutés par des entreprises est correctement estimé pour les chemins départementaux, en soustrayant l'ensemble des travaux exécutés par les Ponts et Chaussées, il est surestimé pour les voies communales.

1°) Voies communales - Dépenses d'investissement

a) Détermination du montant des dépenses des communes relatives aux voies communales en 1973, au niveau France entière

Hypothèse 1 : Bien qu'il soit intitulé "voirie", le chapitre 901 de la classe 9 du plan comptable communal a un contenu assez hétérogène puisqu'on y trouve, à côté des équipements de voies, les équipements en moyens techniques, les espaces verts, parcs et jardins, les remparts et autres équipements de voirie.

En conséquence, puisqu'il s'agit de quantifier les dépenses d'investissement relatives aux voies communales, la subdivision pertinente est la subdivision à 4 chiffres 9011 - équipements de voies et non la subdivision à 3 chiffres 901 - voirie.

Hypothèse 2 : Toutes les communes ne transmettent pas leur balance comptable au niveau à 4 chiffres ; certaines n'utilisent que le chapitre à 3 chiffres, d'autres au contraire poussent la désagrégation jusqu'à 5 chiffres.

Le document récapitulatif des données au niveau national (cf. I-2) mentionne pour chaque chapitre, quelque soit son niveau (3, 4 ou 5 chiffres), d'une part la ventilation par nature économique des dépenses enregistrées à ce niveau précis, d'autre part le montant total des dépenses enregistrées à ce niveau et en aval. La ventilation par nature économique n'étant pas mentionnée pour cette dernière information, est supposée la même que celle de l'information précédente.

Hypothèse 3 : Le montant total des dépenses enregistrées au 9011 ne recouvre pas l'ensemble des dépenses des grandes communes destinées aux équipements de voies. En effet, l'instruction M 12 ne rend pas obligatoire l'utilisation des subdivisions comportant plus de 3 chiffres. Ainsi ce montant ne correspond-il qu'aux communes dont les comptes établissent un chapitre au niveau à 4 chiffres au moins, pour enregistrer les dépenses relatives aux équipements de voies.

Force est donc, pour obtenir l'ensemble des dépenses, d'estimer la part des dépenses relatives aux équipements de voies parmi les dépenses des communes dont les comptables n'utilisent que la subdivision 901.

L'hypothèse est alors faite que cette fraction peut être estimée à l'aide du rapport :

montant des dépenses enregistrées au 9011 + 90110 + 9011 + 90112 + 90113

montant des dépenses enregistrées au 0911 + 90110 + 90111 + 90112 + 90113 + 9010 + 9015 + 9017 + 9019

appliqué au montant des dépenses enregistrées au 901.

Hypothèse 4 : Les dépenses d'investissement des communes de plus de 10 000 habitants sont présentées dans une dimension analytique, par programme (classe 9) et dans une dimension économique, par nature économique (classe 2).

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, la présentation des dépenses d'investissement est moins riche puisque seule la dimension économique est utilisée.

Toutefois, en ce qui concerne les travaux de voirie, la finesse de la désagrégation au niveau à 4 chiffres de la classe 2 est telle qu'il est possible de calculer un majorant assez proche du montant des dépenses d'investissement relatives aux voies communales.

Les articles retenus pour ce calcul sont les suivants :

- 2 103 - Terrains de voirie
- 2 131 - Voiries communales
- 2 145 - Matériel de voirie
- 2 152 - Services de voirie
- 2 305 - Travaux de voiries communales
- 2 315 - Grosses réparations communales

Cette évaluation est faite pour les communes de moins de 10 000 habitants, mais aussi pour les communes de 10 000 à 50 000 habitants afin d'obtenir, par confrontation avec le résultat issu des données redressées du dépouillement, un coefficient de calage qui est ensuite appliqué au montant obtenu pour les communes de moins de 10 000 habitants.

Ce coefficient est de : 0,87 (réf. SPL 1973, Annexe 2).

Hypothèse 5 : les données relatives à la ville de Paris sont prélevées directement à partir du compte administratif. Les postes de la nomenclature comptable étant différents de ceux des autres communes, ces données sont reproduites dans le tableau 1 avant d'être agrégées aux dépenses des autres communes.

Tableau 1

en milliers de francs

Dépense d'investissement de la ville de Paris	210 Terrains	230 Immobilisation en cours
901 10 - Boulevard périphérique	5 681	96 199
901 20 - Opérations de voirie autres que le Bd périphérique	33 689	51 931
901 40 - Eclairage public et signalisation		3 240

Le tableau 2 ajoute les résultats de la ville de Paris, ceux relatifs aux petites communes, ainsi que le montant des travaux faits en régie (1) aux résultats issus du dépouillement et du traitement des données relatives aux grandes communes (cf. hypothèses 2 et 3).

(1) Le montant des travaux faits en régie comptabilisé à la section de fonctionnement au sous-chapitre 9366 - constructions en régie - doit être transféré à l'article 23 du sous-chapitre 9011. Ce montant est estimé à 2 700 milliers de francs pour les communes de 10 000 à 20 000 habitants et à 500 milliers de francs pour les communes de plus de 50 000 habitants. Il faut préciser que la notion de "travaux faits en régie" ne recouvre que les travaux d'investissement.

Tableau 2

Dépenses d'investissement de l'ensemble des communes y compris Paris

en milliers de francs

		210 + 211	212	213	214	215	23	25	Total
		Terrains bois, for. plantat.	Bâtiments	Voiries & réseaux (acquis.)	Matériel outillage mobilier	Matériel de transport	Immobili- sations en cours	Prêts et avances	
9011 - Equipement de voies	Communes de moins de 10 000 habitants	32 701		14 939	-	16 905	972 931		1 037 476*
	Communes de 10 000 à 50 000 habitants	32 297	11 123	4 371	4 017	8 931	573 387	4 183	638 309
	Communes de plus de 50 000 habitants, Paris et C.U.	159 534	42 278	3 263	11 725	3 619	911 766	1 327	1 133 512
	Total	224 532	53 401	22 573	15 742	29 455	2458 084	5 510	2 809 297

* La ventilation par article des dépenses des petites communes est obtenue approximativement en utilisant une structure tirée de la répartition de ces dépenses sur la classe 2 ; en particulier le poste 212 - Bâtiments - n'est sans doute pas vide mais ne peut être calculé.

b) Détermination du montant des dépenses relatives aux voies communales en 1973, en Région parisienne

Hypothèse 6 : les données ne sont pas présentées de la même manière suivant qu'il s'agit des régions ou de l'ensemble du territoire. En particulier, la récapitulation, à un niveau de désagrégation donné, des dépenses ventilées à ce niveau et à ceux qui se trouvent en aval, n'est pas effectuée informatiquement ; force est donc de réaliser "manuellement" la récapitulation, ce qui rend le premier redressement opéré au niveau France entière (cf. hypothèse 2) inutile au niveau de la Région parisienne.

En revanche, le deuxième redressement (cf. hypothèse 3) reste nécessaire.

Hypothèse 7 : au niveau régional, la ventilation par nature économique des dépenses d'investissement est beaucoup moins fine qu'au niveau national ; aussi l'hypothèse 4 posée pour l'évaluation France entière ne peut être reconduite au niveau de la Région parisienne.

A défaut, c'est le rapport :

dépenses d'investissement relatives aux voies communales
dépenses d'investissement pour travaux, grosses réparations et acquisitions immob.
mesuré sur les communes de 10 000 à 20 000 habitants qui est utilisé pour estimer les dépenses d'investissement relatives aux voies communales des communes de moins de 10 000 habitants.

Ce rapport est de : 0,20 (réf. SPL, fasc. 1, p. 121).

Le tableau 3 contient les dépenses d'investissement des communes relatives aux voies communales en Région parisienne estimées conformément aux hypothèses 5, 6 et 7.

Tableau 3

Dépenses d'investissement de l'ensemble des communes de la Région parisienne y compris Paris

en milliers de francs

		210 + 211	212	213	214	215	23	25	Total
		Terrains bois, for. plantat.	Bâtiments	Voiries & réseaux (acquis.)	Matériel outillage mobilier	Matériel de transport	Immobili- sations en cours	Prêts et avances	
9011 - Equipement de voies	Communes de moins de 10 000 habitants	8 037	949	1 895	1 285	715	74 505		87 386*
	Communes de 10 000 à 50 000 habitants	11 891	2 493	3 720	2 675	1 896	189 715		212 390
	Communes de plus de 50 000 habitants et Paris	42 896	470	2 145	729	1 595	216 359		264 194
	Total	62 824	3 912	7 760	4 689	4 206	480 579		563 970

* La ventilation sur les articles de la classe 2 est obtenue en utilisant la structure de cette ventilation pour les communes de 10 000 à 20 000 habitants.

c) Partition entre milieu urbain et rase campagne

Hypothèse 8 : on admet que les voies communales des communes de plus de 50 000 habitants sont en milieu urbain

Hypothèse 9 : pour la Région parisienne et les communes de moins de 50 000 habitants des autres régions le rapport :

dépenses relatives aux voies communales en milieu urbain
dépenses relatives aux voies communales

peut être estimé par le rapport :

prêts de la CDC et de la CAECL au titre de la voirie communale en milieu urbain (1)
prêts de la CDC et de la CAECL au titre de la voirie communale

Ce rapport est de 95,9 % en Région parisienne et de 71,8 % dans les autres régions (réf. prêts CDC et CAECL - 1974, 1975).

d) Tableau récapitulatif des dépenses des communes et groupements de communes relatives aux voies communales en 1973

Hypothèse 10 : non seulement les communes, mais aussi certains groupements de communes -syndicats de voirie, districts urbains et SIVOM- exécutent des dépenses relatives aux voies communales. Toutefois, la ventilation de leur dépense entre Région parisienne et autres régions, villes de plus de 50 000 habitants et villes de moins de 50 000 habitants et, milieu rural et milieu urbain, n'est pas connue ; aussi sont-elles réparties de la même manière que les dépenses des communes.

Hypothèse 11 : conformément aux instructions comptables, ne sont retenues comme dépenses correspondant à des travaux faits par des entreprises de bâtiment et de travaux publics que celles comptabilisées à l'article 23 - Immobilisations en cours - de la classe 2 du plan comptable communal.

Les hypothèses 8, 9, 10 et 11 permettent d'obtenir les résultats finaux consignés dans le tableau 4.

(1) Ce n'est que depuis que le changement de nomenclature des motifs de prêt est intervenu (fin de l'année 1973), que le calcul de ce ratio est devenu possible.

Tableau 4

Récapitulation des dépenses d'investissement des communes et groupements de communes en 1973

	Région parisienne		Autres régions			
	Milieu urbain	Milieu rural	Communes de moins de 50 000 habitants		Communes de plus de 50 000 habitants	
			Milieu urbain	Milieu rural	Milieu urbain	Milieu rural
	Ensemble des dépenses	597 279	25 535	820 331	699 248	960 021
Montant des travaux réalisés par des entreprises	512 913	21 929	803 584	618 578	771 378	-

e) Détermination des dépenses d'investissement pour l'année 1967

Hypothèse 12 : On admet que la structure de répartition entre :

- Région parisienne et autres régions
- voies communales et chemins ruraux
- communes de plus de 50 000 et communes de moins de 50 000 habitants
- voies en milieu urbain et voies en rase campagne

est la même en 1973 et en 1967.

Hypothèse 13 : le taux d'accroissement, entre 1967 et 1973, des dépenses d'investissement des communes, relatives à la voirie communale, peut être estimé par le rapport :

1973 : somme des dépenses comptabilisées aux articles 2131, 2132, 2305, 2306, 2315, 2316
1967 : somme des dépenses comptabilisées aux articles 2131, 2132, 2307, 2308, 2317, 2318

Ce rapport est de 1,62 (réf. S.P.L. - 1967, Annexe 3 - 1973, Annexe 2).

Hypothèse 14 : En 1967, les dépenses des SIVOM et districts n'ont pas été réparties entre les différents domaines d'activité des syndicats. On estime que le rapport :

dépenses d'investissement des SIVOM et districts relatives à la voirie
dépenses d'investissement des SIVOM et districts

est le même en 1967 qu'en 1973.

Ce rapport est de 0,205 (réf. S.P.L. - 1973 - Annexe 24).

Les résultats pour l'année 1967 figurent dans le tableau 5.

Tableau 5

Récapitulation des dépenses d'investissement des communes et groupements de communes en 1967

	Région parisienne		Autres régions			
	Milieu urbain	Milieu rural	Communes de moins de 50 000 habitants		Communes de plus de 50 000 habitants	
			Milieu urbain	Milieu rural	Milieu urbain	Milieu rural
Ensemble des dépenses	354 298	15 157	486 610	414 785	569 472	-
Montant des travaux réalisés par des entreprises	304 253	13 008	476 676	366 932	457 571	-

2°) Voies communales - dépenses d'entretien

Le schéma utilisé pour les dépenses d'investissement est conservé pour les dépenses d'entretien.

Hypothèse 1 : de manière analogue aux dépenses d'investissement, il faut "descendre" au sous-chapitre à 4 chiffres du chapitre 936 - Voirie communale - pour isoler les dépenses d'entretien correspondant aux voies communales proprement dites en retenant le sous-chapitre 9362 - Entretien de la voirie routière -.

Hypothèse 2 : les hypothèses 2 et 3 énoncées pour les dépenses d'investissement sont également posées pour les dépenses de fonctionnement en remplaçant le chapitre 901 par le chapitre 936, le sous-chapitre 9011 par le sous-chapitre 9362.

Hypothèse 3 : la détermination des dépenses des communes de moins de 10 000 habitants ne peut s'appuyer sur la détermination d'un majorant proche du montant de ces dépenses comme pour l'investissement.

Aussi utilise-t-on, pour chacun des articles à 2 chiffres, le rapport :

Dépenses d'entretien relatives aux voies communales
Total des dépenses de fonctionnement

mesuré sur les communes de 10 000 à 50 000 habitants pour déterminer les dépenses d'entretien relatives aux voies communales des communes de moins de 10 000 habitants par application de ce rapport aux dépenses comptabilisées à l'article correspondant, ceci au niveau France entière. Au niveau de la Région parisienne, ce rapport est calculé avec, au dénominateur, la totalité des dépenses de fonctionnement, la structure de la ventilation par article étant considérée équivalente à celle des communes de 10 000 à 50 000 habitants.

Hypothèse 4 : les dépenses concernant la ville de Paris proviennent du compte administratif. La nomenclature utilisée dans ce compte comportant un poste "voie publique, entretien", n'entraîne pas de remarques particulières.

Tableau 6

Récapitulation des dépenses d'entretien des communes et groupements de communes en 1973

	Région parisienne		Autres régions			
	Milieu urbain	Milieu rural	Communes de moins de 50 000 habitants		Communes de plus de 50 000 habitants	
			Milieu urbain	Milieu rural	Milieu urbain	Milieu rural
	Ensemble des dépenses	152 658	24 851	158 989	295 013	216 554
Montant des travaux réalisés par des entreprises	68 906	11 217	77 110	143 255	112 700	-

Hypothèse 5 : les dépenses pour des travaux effectués par des entreprises sont enregistrées à l'article 631 - Entretien et réparation à l'entreprise. Le résultat estimé au chapitre 9362, article 631 est donc isolé et constitue le montant des dépenses d'entretien correspondant à des travaux faits par des entreprises du bâtiment et des travaux publics.

Hypothèse 6 : le rapport

Dépenses d'entretien relatives aux voies communales en milieu urbain

Dépenses de fonctionnement relatives aux voies communales

peut être estimé par le rapport :

$$\frac{\text{Longueur du réseau de voies communales en milieu urbain} \times p_2}{\text{Réseau du réseau de voies communales}}$$

La pondération (p_2) introduite dans ce rapport permet de tenir compte du coût d'entretien plus élevé des voies communales en milieu urbain (réf. la valeur du coefficient de pondération provient d'un avis d'expert d'une grande entreprise routière : en moyenne, le coût d'entretien d'un km de voie communale en milieu urbain est 5 fois plus élevé que le coût d'entretien d'un km de voie communale en rase campagne).

Ce rapport est de 0,35 (réf. VL-1970, tableau II.1 - 1972, tableau 1.1) dans les autres régions et de 0,86 en Région parisienne (réf. VL-1970, tableau II.1 - 1972, tableau 1.1).

Hypothèse 7 : les hypothèses 12 et 14 énoncées pour les dépenses d'investissement sont aussi retenues pour les dépenses de fonctionnement.

Hypothèse 8 : le taux d'accroissement, entre 1967 et 1973, des dépenses de fonctionnement des communes peut être estimé par le taux d'accroissement de leurs dépenses comptabilisées au chapitre 936 de la section de fonctionnement.

Ce taux est de 1,34 pour les communes (réf. SPL-1967, annexe 7 - 1973, annexe 5).

Les résultats finaux figurent dans le tableau 6 pour l'année 1973, dans le tableau 7 pour l'année 1967.

Tableau 7

Récapitulation des dépenses d'entretien des communes et groupements de communes en 1967

	Région parisienne		Autres régions			
	Milieu urbain	Milieu rural	Communes de moins de 50 000 habitants		Communes de plus de 50 000 habitants	
			Milieu urbain	Milieu rural	Milieu urbain	Milieu rural
	Ensemble des dépenses	102 453	16 678	106 702	197 991	145 336
Montant des travaux réalisés par des entreprises	46 245	7 528	51 750	96 143	75 636	-

3°) Chemins départementaux - dépenses d'investissement -

a) Détermination des dépenses d'investissements relatives aux chemins départementaux en 1973

Ensemble des dépenses (hors terrains et hors TVA)	
1 801 109 x 0,851	1 532 744
Travaux de BTP réalisés par des entreprises (hors TVA)	
1 381 445 x 0,851	1 175 610

(réf. : voir annexe A).

b) Partition entre Région parisienne et autres régions

Hypothèse 1 : le rapport des dépenses effectuées en Région parisienne sur celles qui sont effectuées dans toutes les régions, est mesuré à l'aide de la ventilation par départements publiée par le ministère de l'intérieur.

Ce rapport est de 14,8 % (réf. : VL - 1973 - tableau 4.1)

Région parisienne - ensemble des dépenses	
1 532 744 x 0,148	226 846
Autres régions - ensemble des dépenses	
Solde	1 305 898
Région parisienne - BTP à l'entreprise	
1 175 610 x 0,148	173 990
Autres région - BTP à l'entreprise	
Solde	1 001 620

c) Partition entre milieu urbain et rase campagne

Hypothèse 2 : cette partition est opérée en utilisant le rapport :
prêts de la CDC et de la CAECL au titre de la voirie départementale en milieu urbain
prêts de la CDC et de la CAECL au titre de la voirie départementale

Ce rapport est de 26,5 % en Région parisienne et de 8,4 % dans les autres régions (réf. prêts de la CDC et de la CAECL - 1974, 1975).

Région parisienne - milieu urbain :		
Ensemble des dépenses		
226 846 x 0,265		60 114
BTP à l'entreprise		
173 990 x 0,265		46 107
Autres régions - milieu urbain :		
Ensemble des dépenses		
1 305 898 x 0,084		109 695
BTP à l'entreprise		
1 001 620 x 0,08		84 136

d) Partition entre communes de plus de 50 000 habitants et communes de moins de 50 000 habitants

Hypothèse 3 : considérant que les chemins départementaux en milieu urbains constituent des rues de traverse, on admet que leur longueur est proportionnelle, en moyenne, à la superficie des zones urbaines. Par ailleurs on admet que le rapport :

superficie des zones urbaines des communes de + de 50 000 habitants
superficie des zones urbaines de l'ensemble des communes

peut être estimé par le rapport :

population des communes de plus de 50 000 habitants
 (population totale - population des communes rurales)

Ce rapport est de 36,1 % (réf. recensement de la population - INSEE- 1975).

Autres régions - milieu urbain - communes de plus de 50 000 habitants

Ensemble des dépenses	
109 695 x 0,361	39 600
BTP à l'entreprise	
84 136 x 0,361	30 373

Autres régions - milieu urbain - communes de moins de 50 000 habitants

Ensemble des dépenses	
Solde	70 095
BTP à l'entreprise	
Solde	53 763

e) Détermination des dépenses d'investissement en 1967

Hypothèse 4 : la structure de répartition utilisée en 1973 est reconduite en 1967. Le taux d'accroissement entre les deux années est mesuré à partir des dépenses comptabilisées au chapitre 901 - voirie - dans les statistiques de la comptabilité publique ; il est de 2,21 (SPL - 1967, annexe 11 - 1973, annexe 15).

Ensemble des dépenses (hors terrain et hors TVA)

1 801 109 x 0,452 x 0,88	716 409
--------------------------------	---------

Travaux de BTP réalisés par des entreprises (hors TVA)

1 381 445 x 0,451 x 0,88	549 486
--------------------------------	---------

Région parisienne - milieu urbain

Ensemble des dépenses	
716 409 x 0,148 x 0,265	28 098
BTP à l'entreprise	
549 486 x 0,148 x 0,265	21 551

Autres régions - milieu urbain - communes de plus de 50 000 habitants

Ensemble des dépenses	
716 409 x 0,852 x 0,084 x 0,361	18 509
BTP à l'entreprise	
549 486 x 0,852 x 0,084 x 0,361	14 196

Autres régions - milieu urbain - communes de moins de 50 000 habitants

Ensemble des dépenses	
716 409 x 0,852 x 0,084 x 0,639	32 763
BTP à l'entreprise	
549 486 x 0,852 x 0,084 x 0,639	25 129

4°) Chemins départementaux - dépenses de fonctionnementa) Détermination des dépenses de fonctionnement relatives aux chemins départementaux en 1973

Ensemble des dépenses (hors impôts et taxes, hors travaux pour compte de tiers, hors participations et prestations au bénéfice de tiers, hors allocations et subventions, hors frais financiers, hors dotations aux comptes d'amortissements et de provisions, hors charges exceptionnelles et hors TVA sur l'entretien et les réparations faits à l'entreprise)..... 1 251 177

Entretien BTP réalisés par des entreprises (hors TVA)
214.410 x 0,851 182 463

(réf. : voir annexe B).

b) Partition entre Région parisienne et autres régions

Hypothèse 1 : même hypothèse que hypothèse 1 relative aux dépenses d'investissement.

Le rapport est, pour les dépenses de fonctionnement de 0,076 (réf. : VL - 1973 - tableau 4.2)

Région parisienne - ensemble des dépenses	
1 251 177 x 0,076	95 089
Autres régions - ensemble des dépenses	
Solde	1 156 088
Région parisienne - BTP à l'entreprise	
182 463 x 0,076	13 867
Autres régions - BTP à l'entreprise	
Solde	168 596

c) Partition entre milieu urbain et rase campagne d'une part, communes de plus de 50 000 habitants et communes de moins de 50 000 habitants d'autre part

Hypothèse 2 : Les statistiques publiées par le ministère de l'Intérieur et faisant état de la situation physique des chemins départementaux n'offrent pas la distinction entre milieu urbain et rase campagne, aussi les mêmes clés que celles utilisées pour les dépenses d'investissement, servent à opérer les partitions entre milieu urbain et rase campagne d'une part et communes de plus de 50 000 habitants, et communes de moins de 50 000 habitants d'autre part.

Région parisienne - milieu urbain

Ensemble des dépenses	
95 089 x 0,265	25 199
BTP à l'entreprise	
13 867 x 0,265	3 675

Autres régions - milieu urbain - communes de plus de 50 000 habitants

Ensemble des dépenses	
1 156 088 x 0,084 x 0,361	35 057
BTP à l'entreprise	
168 596 x 0,084 x 0,361	5 113

Autres régions - milieu urbain - communes de moins de 50 000 habitants

Ensemble des dépenses	
1 156 088 x 0,084 x 0,0639	62 054
BTP à l'entreprise	
168 596 x 0,084 x 0,0639	9 050

d) Détermination des dépenses en 1967

Hypothèse 3 : la structure de répartition utilisée en 1973 est reconduite pour l'année 1967. Le taux d'accroissement entre les deux années est mesuré à partir des dépenses comptabilisées au chapitre 936 dans les statistiques publiées par la Comptabilité Publique ; il est de 1,86 (SPL - 1967, annexe 12 - 1973, annexe 16).

Ensemble des dépenses	873 523
BTP à l'entreprise	101 409

Région parisienne - milieu urbain

Ensemble des dépenses	
873 523 x 0,076 x 0,265	17 593
BTP à l'entreprise	
101 409 x 0,076 x 0,265	2 042

Autres régions - milieu urbain - communes de plus de 50 000 habitants

Ensemble des dépenses

873 523 x 0,924 x 0,084 x 0,361	24 476
---------------------------------------	--------

BTP à l'entreprise

101 409 x 0,924 x 0,084 x 0,361	2 841
---------------------------------------	-------

Autres régions - milieu urbain - communes de moins de 50 000 habitants

Ensemble des dépenses

873 523 x 0,924 x 0,084 x 0,639	43 324
---------------------------------------	--------

BTP à l'entreprise

101 409 x 0,924 x 0,084 x 0,639	5 030
---------------------------------------	-------

Annexe A

Résultats du dépouillement des listings de la comptabilité publique
Dépenses d'investissement - Voirie départementale

	Terrains 210	Bâtiments 212	Voirie & réseaux 213	Matériel, outillage & mobilier 214	Matériel de transport 215	Immobilis. en cours 23	Total des dépenses		
							d'invest.	d'invest. hors terrains	pour trav. BTP réalisés par des entrep.
Équipement en moyens techniques - 9010	2 941	1 614	71	27 335	51 976	89 263	173 200	170 259	1 788 ^{°°}
Voirie proprement dite - 90110	106 248	1 226	119	630	1 920	1 478 233 [°]	1 588 376	1 482 128	1 280 233
Ouvrages d'art - 90111 ...						83 593	83 593	83 593	83 593
Eclairage public et signalisation - 90112			3 889	2 261		15 161	21 311	21 311	15 161
Parkings - 90113	3					670	673	670	670
Autres équipements de voirie - 9019	10 839			304		42 844	53 987	43 148	
Voirie routière et parking	120 031	2 840	4 079	30 530	53 896	1 709 764	1 921 140	1 801 109	1 381 445

[°] dont 198 000 effectués par le parc des P & C

^{°°} la part du (212 + 213) dans le 23 est estimée par la part du 212 + 213 dans le 9010 hors 23

Annexe B

Résultats du dépouillement des listings de la Comptabilité Publique
 Dépenses directes de fonctionnement - Voirie départementale

	Frais d'usage de la voirie routière 9361	Entretien et ré- paration de la voirie routière 936	Déneigement de la voirie routière 9363	Frais exception- nels pour la voirie routière 9364	Travaux pour compte de tiers 9367
Denrées et fournitures consommées (60) ..	1 969	172 529	4 621	69	14 219
Frais de personnel (61)	4 293	265 917	5 388	1 348	25 576
Impôts et taxes (62)		32			45
Loyers et charges locatives (630)	123	8 771	549		551
Entretien et réparation à l'entreprise (631)	5 299	665 699	30 801	441	122 345
Travaux d'exploitation à l'entreprise (632)		176			
Acquisition de petit matériel outillage et mobilier (633)	192	8 932	132	62	375
Electricité, eau, gaz (634)	5	2 144	36		26
Travaux pour le compte de tiers (637) ...					165 112
Primes d'assurances (638)	8	161			

Participations et prestations au bénéfice de tiers (64)	1 041	143 008	470	12 340	599
Allocations subventions (65)	3	838	477	2 745	13
Frais de gestion générale et de transport ((66)	459	28 215	484	1 109	1 016
Frais financiers (67)				12	
Dotations aux comptes d'amortissement et de provisions (68)	40 848	49 450			
Charges exceptionnelles (69)		174	1 359	13	
Total des dépenses de fonctionnement	54 240	1 346 046	44 317	18 139	329 877
Total des dépenses de fonctionnement hors 62 - + 637 + 65 + 67 + 68 + 69	12 348	1 152 544	42 011	3 029	164 108
Entretien BTP effectué par des entreprises et concernant les CD.....		214 440*			

* l'entretien effectué par le parc des Ponts et Chaussées se monte à 559 millions

Tableau 1

	Rubrique	% du C.A.	Remarques
FER Réseau ferré urbain	S.N.C.F. R.A.T.P. Autres (préciser) Voies Signalisation Eclairage Autres (préciser) Equipement Entretien		
ROUTE Voirie urbaine	Voirie publique Voirie privée (ZI-préciser) Voirie neuve Entretien de voirie		
Equipements voirie urbaine	Travaux souterrains Terrassement Corps de chaussée Couches de surface Bordures Ouvrages d'art		
Equipements voirie ur- baine	Signalisation Eclairage Autres (préciser)		
Parkings urbains	De surface Enterrés Privés Entreprises (bureaux) Entreprises (clients) Entrepôts transports		
Garages urbains	De surface Enterrés Privés Entreprises (bureaux) Entreprises (clients) Stations-service		
DIVERS Autres			

GUIDE D'ENTRETIENObjet de l'enquête

- Nous cherchons à étudier l'impact sur ses activités des décisions de l'Etat en matière de transports urbains.
 - Par transports urbains nous entendons les dépenses d'investissements et de fonctionnement relatives à :
 - . la voirie urbaine et les équipements annexes :
 - voirie proprement dite, y compris éclairage et signalisation
 - parkings et voies d'accès
 - . les transports de surface et le réseau ferré urbain :
 - S.N.C.F. banlieue
 - R.A.T.P.
 - transports en commun
 - transports en automobile
- que ces dépenses soient engagées par les ménages, les entreprises ou les administrations.

I - QUESTIONS D'ORDRE GENERAL

Pouvez-vous dire :

- 1 - Quelle part de vos activités est consacrée à chacun des travaux suivants ? (% du chiffre d'affaires) cf. tableau 1 ci-contre.
- 2 - Parmi ces travaux, estimez la part de gros, petits, moyens travaux ? (fixez les seuils vous-même).
- 3 - Parmi ces travaux, estimez la part de travaux
 - a) exceptionnels
 - réguliers
 - périodiques
 - b) longs
 - courts

(fixez les seuils vous-même).

- 4 - Parmi ces travaux, estimez la part faite pour des clients
 - a) privés :
 - . ménages
 - . entreprises
 - b) publics :
 - . Etat
 - . régions
 - . départements
 - . autres (syndicats de collectivités locales, etc.)
- 5 - Pour ces travaux passez-vous les marchés par entente directe (gré à gré) ou par appel d'offre, adjudication ?
- 6 - Y a-t-il "rotation" avec vos concurrents lorsqu'il s'agit d'obtenir de tels marchés ?
- 7 - Parmi ces travaux, estimez la part faite
 - à Paris
 - dans les villes de plus de 50 000 habitants
 - dans les villes de moins de 50 000 habitants et de plus de 2 000 habitants

II - TRAITS PARTICULIERS DES TRAVAUX DE TRANSPORT URBAIN

A - PASSATION DES MARCHES

1°) Y a-t-il un traitement particulier de ce type de marché vis-à-vis

- a) du cahier des charges et de modifications
- b) des prix et des avenants
- c) des délais accordés
- d) du moment de leur mise en oeuvre
- e) des conditions de paiement

B - PROCESSUS DE PRODUCTION

1°) Les travaux d'infrastructure et d'entretien en matière de transports urbains sont-ils particuliers ?

2°) Le mode de production relatif à ce type de travaux vous pose-t-il des problèmes spécifiques (technique, mise en chantiers, ordonnancement).

C - MAIN-D'OEUVRE

1°) Ce type de travaux nécessite-t-il une main-d'oeuvre spécifique :

- a) dans sa qualification (cadres, ouvriers, etc.)
- b) dans son statut (saisonnier, temporaire, contractuel, permanent)
- c) dans sa nationalité (français, immigrés)
- d) quant à sa mobilité ?
- e) quant à son coût ?
quant à son rendement ?

2°) Nécessitent-ils la formation d'équipes spécialisées ?

3°) Ce type de travaux est-il à l'origine d'accidents du travail

- plus nombreux ?
- plus graves ?

4°) Vous arrive-t-il pour certains de ces travaux de décider d'embaucher ;

- pour lesquels ?
- pourquoi ?
- à partir de quel seuil, prenez-vous cette décision ?

D - LE CAPITAL DE PRODUCTION

1°) Ce type de travaux nécessite-t-il des investissements particuliers

- en bâtiments
- en terrains
- en matériel roulant
- en stocks (matières premières, outils, autres, etc.)

2°) Ce capital de production est-il particulier

- en raison de la nature de ce type de travaux
- en raison de la technique employée
- en raison de contraintes
 - . de capacité (taille)
 - . de temps (délais, cadences)
 - . de localisation

3°) Est-il spécifique

- quant à son coût ?
- quant à sa productivité ?

III - INFLUENCE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT

- 1°) La politique de l'Etat en matière de travaux de transports urbains a-t-elle une influence sur :
- la structure du secteur
 - la main-d'oeuvre employée pour ces travaux
 - le capital de production engagé pour ces travaux
 - les progrès techniques réalisés, la capacité d'exporter
 - la compétitivité des entreprises
- 2°) Comment voyez-vous le marché futur des travaux de transports urbains : (part du neuf, entretien, renouvellement ; de rocades, d'autres travaux)
- 3°) Avez-vous l'impression que les récentes décisions de l'Etat pour relancer l'activité dans le domaine des travaux de transports urbains ont eu une influence sur la vie de votre entreprise ?
- 4°) Quel est l'effet sur votre activité, des décisions de l'Etat en matière de
- plans de transport
 - promotion des transports collectifs

IV - ESTIMATION DE FLUX FINANCIERS

- Chiffre d'affaires global
- Bénéfices (masse salariale, besoins de trésorerie, endettement lié à ce type d'activités.
-
-
-

Liste des entreprises ayant accepté l'entretien

Nom	Taille	Localisation	Activités
BERNHAUSER-MOLINARI ..	petite	Dammarié-les-Lys	Eclairage public
BOUYGUES	grosse	Petit-Clamart	Génie civil et ouvrages d'art S.N.C.F., R.A.T.P., routes, parkings
BRUYERE.....	grosse	Paris	Génie civil et ouvrages d'art, S.N.C.F., autoroutes routes.
Cie des Signaux et d'Entreprises Electriques.....	moyenne	Paris	Signalisation électrique, S.N.C.F., R.A.T.P., routes.
DEHE (voies ferrées)..	grosse	Croissy-sur-Seine	Voies ferrées, R.A.T.P., S.N.C.F.
EUROPE-ETUDES.....	grosse	Boulogne	Etudes techniques
FOUGEROLLE	grosse	Vélizy-Villacoublay	génie civil et ouvrages d'art, travaux souterrains S.N.C.F., R.A.T.P. autoroutes, routes, parkings, garages.

Liste des entreprises ayant accepté l'entretien

Nom	Taille	Localisation	Activités
MOINON	grosse	Nanterre	Génie civil et ouvrages d'art, S.N.C.F., R.A.T.P., autoroutes, routes, parkings, garages.
Jean Lefebvre	grosse	Neuilly sur Seine	Revêtement chaussée
MONIN	petite	Villeurbanne	Génie civil et ouvrages d'art, S.N.C.F., trolleybus, terrassement, corps de chaussée, bordure, couches de surface, routes.
MONTOCOCOL	grosse	Paris	Génie civil et ouvrages d'art, S.N.C.F., R.A.T.P., parkings.
PRIVE S.A.	moyenne	Maisons-Alfort	Garages.
SAINRAPT & BRICE ...	grosse	Gentilly	ouvrages d'art, voies ferrées, S.N.C.F., R.A.T.P., parkings.
SPIE-BATIGNOLLES ...	grosse	Clichy	génie civil et ouvrages d'art, éclairage, signalisation, S.N.C.F., R.A.T.P., autoroutes, routes, parkings.
VERSILLE	petite	Aubervilliers	éclairage public.
F.N.T.P.		Syndicat	

Annexe 5 :PRESENTATION DE L'ENSEMBLE DU SECTEUR BTP

Les commentaires des résultats obtenus par l'exploitation du fichier d'entreprise doivent permettre de mieux situer chacun des six échantillons par rapport à l'ensemble du secteur du bâtiment et des travaux publics.

C'est pourquoi les renseignements relatifs à chaque échantillon seront, le plus souvent possible, comparés à ceux relatifs à l'ensemble du secteur.

A cet effet il conviendra de se reporter, en tant que de besoin, aux tableaux ci-après (n° 2 à n° 20). Ces tableaux regroupent les données relatives aux structures, aux comptes d'exploitation générale, et aux comptes intermédiaires, des entreprises exerçant une activité dans le bâtiment ou dans les travaux publics.

Tableau 2

	Nombre d'entreprises	Population active	Production totale (millions de F)
Entreprises de 0 à plus de 100 salariés	253 109	1 854 135	159 052

Les abréviations suivantes ont été utilisées :

C.A.H.T.	Chiffre d'affaires hors taxes
△ S.	Variation de stocks
V.A.H.T.	(Production) - (Consommation intermédiaire) = valeur ajoutée hors taxes

E.B.E. Excédent brut d'exploitation
P.B.C.A.I. Profit brut courant avant impôt
S.E. Solde net du compte d'exploitation général

Les résultats et les commentaires relatifs à chacun des six échantillons d'entreprise seront successivement examinés.

Tableau 3

Travaux d'aménagement des terres

TAILLE DE L'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES		POPULATION ACTIVE		PRODUCTION TOTALE	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	MONTANT (en millions de F)	%
0 à 5 salariés	1 940	63,1	3 770	5,6	322	4,4
6 à 19 salariés	603	19,6	6 041	9,0	652	9,0
20 à 49 salariés	313	10,2	10 332	15,3	1 051	14,5
50 à 99 salariés	120	3,9	8 325	12,4	808	11,1
100 à 199 salariés	48	1,6	6 641	9,8	685	9,5
200 à 499 salariés	34	1,1	10 299	15,3	1 050	14,5
500 à 999 salariés	9	0,3	6 769	10,0	735	10,1
1 000 salariés et plus	6	0,2	15 257	22,6	1 950	26,9
ENSEMBLE	3 073	100,0	67 434	100,0	7 253	100,0

Tableau 4

Aménagements finitions

TAILLE DE L'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES		POPULATION ACTIVE		PRODUCTION TOTALE	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	MONTANT (en millions de F)	%
0 à 5 salariés	59 640	89,1	112 994	42,1	5 576	31,8
6 à 19 salariés	5 379	8,0	55 535	20,7	4 004	22,8
20 à 49 salariés	1 423	2,1	44 759	16,7	3 499	19,9
50 à 99 salariés	332	0,5	22 774	8,5	1 911	10,9
100 à 199 salariés	99	0,2	13 718	5,1	1 060	6,0
200 à 499 salariés	41	} 0,1	11 355	4,2	893	5,1
500 à 999 salariés	} 11*		7 406*	2,7	601*	3,5
1 000 salariés et plus						
ENSEMBLE	66 925	100	268 541	100	17 544	100

Tableau 5

Construction de lignes de transport

TAILLE DE L'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES		POPULATION ACTIVE		PRODUCTION TOTALE	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	MONTANT (en millions de F)	%
0 à 5 salariés	63	17,6	254	0,9	19	0,7
6 à 19 salariés	104	29,1	1 277	4,6	99	3,6
20 à 49 salariés	88	24,6	3 101	11,2	322	11,5
50 à 99 salariés	62	17,3	4 127	15,0	364	13,1
100 à 199 salariés	19	5,3	2 681	9,7	260	9,3
200 à 499 salariés	13	3,6	3 555	12,9	389	13,9
500 à 999 salariés	9*	2,5	12 622*	45,7	1 338*	47,9
1 000 salariés et plus						
ENSEMBLE	358	100	27 617	100	2 791	100

Tableau 6

Travaux d'infrastructure générale

TAILLE DE L'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES		POPULATION ACTIVE		PRODUCTION TOTALE	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	MONTANT (en millions de F)	%
0 à 5 salariés	538	27,8	1 527	1,1	159	1,0
6 à 19 salariés	588	30,4	7 777	5,6	758	4,7
20 à 49 salariés	429	22,2	14 182	10,1	1 496	9,3
50 à 99 salariés	187	9,7	13 799	9,8	1 315	8,2
100 à 199 salariés	93	4,8	12 940	9,2	1 235	7,6
200 à 499 salariés	63	3,2	17 790	12,7	1 681	10,4
500 à 999 salariés	18	0,9	13 656	9,7	1 562	9,7
1 000 salariés et plus	20	1,0	58 600	41,8	7 908	49,1
ENSEMBLE	1 936	100	140 271	100	16 114	100

Construction de chaussées

TAILLE DE L'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES		POPULATION ACTIVE		PRODUCTION TOTALE	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	MONTANT (en millions de F)	%
0 à 5 salariés	50	13,9	308	0,5	40	0,6
6 à 19 salariés	26	7,2	242	0,4	22	0,3
20 à 49 salariés	154	42,8	4 972	8,5	482	6,8
50 à 99 salariés	62	17,2	4 641	7,9	460	6,5
100 à 199 salariés	31	8,6	4 155	7,1	434	6,1
200 à 499 salariés	21	5,8	5 816	9,9	708	10,0
500 à 999 salariés	7	2,0	5 138	8,8	522	7,4
1 000 salariés et plus	9	2,5	33 363	56,9	4 400	62,3
ENSEMBLE	360	100	58 635	100	7 068	100

Tableau 8

Entreprises de forages

TAILLE DE L'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES		POPULATION ACTIVE		PRODUCTION TOTALE	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	MONTANT (en millions de F)	%
0 à 5 salariés	150	58,6	225	1,8	48	2,6
6 à 19 salariés	58	22,7	489	4,0	72	3,9
20 à 49 salariés	15	5,8	530	4,3	56	3,0
50 à 99 salariés	14	5,5	1 057	8,7	142	7,7
100 à 199 salariés	7	2,7	1 127	9,2	178	9,6
200 à 499 salariés	7	2,7	1 963	16,1	189	10,2
500 à 999 salariés						
1 000 salariés et plus	5*	2,0	6 824*	55,6	1 171*	63,0
ENSEMBLE	256	100	12 215	100	1 856	100

Tableau 9

Construction d'ossatures autres que métalliques

TAILLE DE L'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES		POPULATION ACTIVE		PRODUCTION TOTALE	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	MONTANT (en millions de F)	%
0 à 5 salariés	11	5,5	66	0,1	4	
6 à 19 salariés	-	-	-	-	-	-
20 à 49 salariés	25	12,4	904	1,1	108	1,5
50 à 99 salariés	40	19,8	3 123	3,9	322	4,3
100 à 199 salariés	59	29,2	8 359	10,3	658	8,9
200 à 499 salariés	38	18,8	12 657	15,6	971	13,1
500 à 999 salariés	13	6,4	9 758	12,0	858	11,5
1 000 salariés et plus	16	7,9	46 167	57,0	4 516	60,7
ENSEMBLE	202	100	81 034	100	7 437	100

Tableau 10

Installation électrique

TAILLE DE L'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES		POPULATION ACTIVE		PRODUCTION TOTALE	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	MONTANT (en millions de F)	%
0 à 5 salariés	19 341	86,8	38 830	25,9	2 995	20,9
6 à 19 salariés	2 022	9,1	22 924	15,3	1 932	13,5
20 à 49 salariés	676	3,0	21 542	14,4	2 123	14,8
50 à 99 salariés	149	0,7	10 421	6,9	1 014	7,1
100 à 199 salariés	62	0,3	8 308	5,5	815	5,7
200 à 499 salariés	28		7 926	5,3	780	5,5
500 à 999 salariés	6	0,1	4 469	3,0	422	3,0
1 000 salariés et plus	8		35 473	23,7	4 216	29,5
ENSEMBLE	22 292	100	149 893	100	14 297	100

Tableau 11

Construction industrialisée

TAILLE DE L'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES		POPULATION ACTIVE		PRODUCTION TOTALE	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	MONTANT (en millions de F)	%
0 à 5 salariés	1 874	83,3	4 195	11,9	236	7,2
6 à 19 salariés	231	10,2	2 562	7,2	227	6,9
20 à 49 salariés	42	1,9	1 439	4,1	141	4,3
50 à 99 salariés	46	2,0	3 428	9,7	301	9,1
100 à 199 salariés	22	1,0	3 196	9,0	307	9,3
200 à 499 salariés	24	1,1	8 016	22,7	808	24,5
500 à 999 salariés	6	0,3	3 981	11,3	380	11,5
1 000 salariés et plus	5	0,2	8 492	24,1	898	27,2
ENSEMBLE	2 250	100	35 309	100	3 298	100

Tableau 12

Maçonnerie et travaux courants de béton armé

TAILLE DE L'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES		POPULATION ACTIVE		PRODUCTION TOTALE	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	MONTANT (en millions de F)	%
0 à 5 salariés	46 260	78,8	112 420	20,7	5 905	14,9
6 à 19 salariés	7 660	13,0	82 332	15,1	5 425	13,7
20 à 49 salariés	3 178	5,4	101 959	18,8	7 603	19,2
50 à 99 salariés	979	1,7	68 333	12,6	5 266	13,3
100 à 199 salariés	434	0,7	58 905	10,8	4 644	11,8
200 à 499 salariés	171	0,3	50 868	9,3	4 279	10,8
500 à 999 salariés	35	0,1	22 728	4,2	2 051	5,2
1 000 salariés et plus	27		46 064	8,5	4 378	11,1
ENSEMBLE	58 744	100,0	543 609	100,0	39 551	100,0

2.1 Compte résumé d'exploitation des entreprises de 50 salariés et plus

Secteur bâtiment et travaux publics

Unité : million de francs

36	Travaux en cours (en début d'exercice)	25 938
----	--	--------

36	Travaux en cours (en fin d'exercice)	28 846
----	--------------------------------------	--------

Compte de charges

N°	Postes	montant (en MF)	%
30à 37	Stocks nets en début d'exercice (HT)	30 029	22,5
60	Achats de matières et de marchandises (HT) .	28 947	21,7
61	Frais de personnel ...	34 752	26,0
62	Impôts et taxes	1 868	1,4
63	Travaux, fournitures & Services extérieurs ..	26 809	20,1
64	Transports et déplacements	2 477	1,9
66	Frais de gestion	1 304	1,0
67	Frais financiers	2 067	1,5
681	Dotation aux comptes d'amortissement	2 411	1,8
685	Dotation aux comptes de provision	1 246	0,9
	Bénéfice d'exploitation (2)	1 673	1,2
	Total	133 583	100,0

Compte de produits

N°	Postes	montant (en MF)	%
30à 37	Stocks nets en fin d'exercice (HT)	33 792	25,3
70	Ventes de travaux (HT) (1)	96 416	72,2
71	Subventions d'exploitation reçues	16	ε
72	Ventes de déchets et emballages récupérables	47	ε
74	Ristournes, rabais et remises obtenues	56	ε
76	Produits accessoires .	1 668	1,2
77	Produits financiers ..	425	0,3
780	Travaux faits par l'entreprise pour elle-même	279	0,2
785	Travaux et charges non imputables à l'exploitation	884	0,7
	Perte d'exploitation .		
	Total	133 583	100,0

(1) Y compris les prestations de services, les ventes de marchandises ou de produits finis, non compris les taxes sur ventes s'élevant à 16 991 millions de francs

(2) Solde (1673) = bénéfice (2 596) - perte (923)

2.2 Comptes intermédiaires des entreprises de 50 salariés et plus

Secteur bâtiment et travaux publics

Unité : million de francs

(60) Achats de matières et de marchandises hors taxes ...	28 947
+ (63) Travaux, fournitures et services extérieurs	26 809
+ (64) Frais de transport et de déplacement	2 477
+ (66) Frais de gestion	1 304
- (74) Ristournes, rabais et remises obtenues	56
= Achat de biens et services HT ..	59 481
Solde du compte =	
Valeur ajoutée hors taxes (VAHT) .	42 691
TOTAL	102 172

(70) Ventes de marchandises et produits finis HT (1)	96 416
+ (72) Ventes de déchets et d'emballages	47
= Chiffre d'affaires hors taxes ...	96 463
+ (76) Produits accessoires	1 668
+ (780) Travaux faits par l'entreprise elle-même	279
+ (30 à 37) Variations de stocks)..	3 762
TOTAL	102 172

(62) Impôts directs (HT sur ventes)	1 868
Solde du compte =	
Valeur ajoutée hors taxes au coût des facteurs (VAHT)	40 839
TOTAL	42 707

VAHT	42 691
+ (71) Subventions d'exploitation .	16
TOTAL	42 707

(61) Frais de personnel	34 752
Solde du compte =	
Excédent brut d'exploitation (EBE)	6 087
TOTAL	40 839

VABCF	40 839
TOTAL	40 839

(67) Frais financiers	2 067
Solde du compte =	
Profit brut courant avant impôts sur les bénéfices (PBCAI)	4 445
TOTAL	6 512

EBE	6 087
+ (77) Produits financiers	425
TOTAL	6 512

(681) Dotations aux amortissements	2 411
(685) Dotations aux provisions) ..	1 246
Solde du compte =	
Solde net d'exploitation	1 672
TOTAL	5 329

PBCAI	4 445
+ (785) Travaux et charges non imputables à l'exercice	884
TOTAL	5 329

(1) Taxes sur ventes = 16 991 millions de francs

Tableau 14 (suite)

1974

Solde net du compte global d'exploitation

Calcul	Excédent exploitation	profit courant avant impôt	Calcul du solde net du compte global d'exploitation (plan comptable général)	
Brut	6 087	4 445	Profit net courant avant impôt	788
- (681) Dotations aux amortissements	2 411	2 411	+ (785) Travaux et charges non imputables à l'exercice	884
- (685) Dotations aux provisions	1 246	1 246		
= NET	2 430	788	= SOLDE NET D'EXPLOITATION	1 672

Tableau 15

Secteur bâtiment et travaux publics
Résultats économiques selon l'activité des entreprises

en milliers de francs

Activité de l'entreprise	CAHT	VABCF	EBF	PBCAI	Solde net d'exploit.
Travaux d'aménagement des terres et des eaux, voirie, parcs et jardins	5 270	2 438	482	368	161
Construction de lignes de transport d'électricité	2 375	1 977	129	79	22
Travaux d'infrastructure générale	14 570	6 342	1 186	927	277
Construction de chaussées	6 767	2 622	498	348	126
Entreprises de forages, sondages, fondations spéciales	1 724	683	104	70	36
Construction d'ossatures autres que métalliques	10 310	3 807	517	432	98
Installations industrielles, montages ...	1 906	690	144	109	41
Installations électriques	7 136	3 245	328	142	3
Constructions industrialisées	3 856	1 468	360	326	208
Maçonnerie, travaux courants de béton armé	25 226	10 789	1 187	795	327
Génie climatique	4 205	1 738	275	226	124
Menuiserie-serrurerie	3 772	1 487	246	164	48
Couvertures, plomberies et installations sanitaires	4 612	1 907	318	230	102
Aménagements, finitions	4 733	2 548	313	229	104
Bâtiment et travaux publics	96 462	40 841	6 087	4 445	1 671

Secteur bâtiment et travaux publics
Résultats économiques par classes de taille des entreprises

Taille de l'entreprise	CAHT	VABCF	EBE	PBCAI	Solde net d'exploit.
50 à 99 salariés	18 796	8 591	1 767	1 503	704
100 à 199 salariés	15 085	6 799	1 025	756	286
200 à 499 salariés	15 849	6 968	1 004	719	247
500 à 999 salariés	11 021	4 447	638	451	119
1 000 salariés et plus ...	35 713	14 046	1 654	1 013	316
Total	96 464	40 841	6 088	4 447	1 672

Tableau 17

Secteur bâtiment et travaux publics
Ratios de gestion par travailleur salarié

Unité : millier de F. par
travailleur salarié

Activité de l'entreprise	CAHT	VABCF	EBF	PBCAI	Solde net d'exploit.
Travaux d'aménagement des terres et des eaux, voirie, parcs et jardins	111,4	51,6	10,2	7,8	3,4
Construction de lignes de transport d'électricité	103,3	46,9	5,6	3,4	1,0
Travaux d'infrastructure générale	124,8	54,3	10,2	7,9	2,4
Construction de chaussées	127,4	49,4	9,4	6,6	2,4
Entreprises de forages, sondages, fondations spéciales	157,1	62,3	9,5	6,4	3,3
Construction d'ossatures autres que métalliques	128,8	47,5	6,5	5,4	1,2
Installations industrielles, montages ...	142,7	53,8	11,2	8,5	3,2
Installations électriques	107,2	48,7	4,9	2,1	0
Constructions industrialisées	142,2	54,1	13,3	12,0	7,7
Maçonnerie, travaux courants de béton armé	102,2	43,7	4,8	3,2	1,3
Génie climatique	124,1	51,3	8,1	6,7	3,7
Menuiserie-serrurerie	121,4	47,9	7,9	5,3	1,5
Couvertures, plomberies et installations sanitaires	109,8	45,4	7,6	5,5	2,4
Aménagements, finitions	85,7	46,1	5,7	4,1	1,9
Bâtiment et travaux publics	113,9	48,2	7,2	5,2	2,0

Secteur bâtiment et travaux publics
Ratios de gestion par travailleur salarié

Unité : millier de F. par
travailleur salarié

Taille de l'entreprise	CAHT	VABCF	EBE	PBCAI	Solde net d'exploit.
50 à 99 salariés	102,9	47,0	9,7	8,2	3,9
100 à 199 salariés	101,3	45,7	6,9	5,1	1,9
200 à 499 salariés	105,0	46,1	6,6	4,8	1,6
500 à 999 salariés	120,1	48,5	7,0	4,9	1,3
1 000 salariés et plus ...	131,0	51,5	6,1	3,7	1,2
Ensemble	113,9	48,2	7,2	5,2	2,0

Secteur bâtiment et travaux publics

Ratios de gestion

en pourcentage

Activité de l'entreprise	Achats HT	VABCF	Frais de personn.	EBE	Frais financiers	FBCAI
	CAHT	CAHT	VABCF	VABCF	VABCF	VABCF
Travaux d'aménagement des terres et des eaux, voirie, parcs et jardins	29,4	46,3	80,2	19,8	5,4	15,1
Construction de lignes de transport d'électricité	36,1	45,3	88,0	12,0	4,8	7,3
Travaux d'infrastructure générale	25,6	43,5	81,3	18,7	5,8	14,6
Construction de chaussée	34,5	38,7	81,0	19,0	7,1	13,3
Entreprises de forages, sondages, fondations spéciales	29,2	39,6	84,8	15,2	5,6	10,2
Construction d'ossatures autres que métalliques	20,7	36,9	86,4	13,6	4,7	11,3
Installations industrielles, montages	35,3	36,2	79,1	20,9	6,2	15,8
Installations électriques	39,7	45,5	89,9	10,1	7,1	4,4
Constructions industrialisées	27,3	38,1	75,5	24,5	3,5	22,2
Maçonnerie, travaux courants de béton armé	26,2	42,8	89,0	11,0	4,2	7,4
Génie climatique	42,3	41,3	84,2	15,8	3,8	13,0
Menuiserie-serrurerie	41,4	39,4	83,5	10,5	5,7	11,0
Couvertures, plomberies et installations sanitaires	40,9	41,3	83,3	16,7	4,9	12,1
Aménagements, finitions	30,4	53,8	87,7	12,3	3,6	9,0
Bâtiment et travaux publics	30,0	42,3	85,1	14,9	5,1	10,9

Secteur bâtiment et travaux publics

Ratios de gestion

en pourcentage

Taille de l'entreprise	Achats HT	VABCF	Frais de personn.	EBE	Frais financi.	FBCAI
	CAHT	CAHT	VABCF	VABCF	VABCF	VABCF
50 à 99 salariés	30,9	45,7	79,4	20,6	3,5	17,5
100 à 199 salariés	31,7	45,1	84,9	15,1	4,4	11,1
200 à 499 salariés	29,5	44,0	85,6	14,4	4,6	10,3
500 à 999 salariés	29,8	40,4	85,7	14,3	5,3	10,1
1 000 salariés et plus	29,1	39,3	88,2	11,8	6,5	7,3
Total	30,0	42,3	85,1	14,9	5,1	10,9

Annexe 6 :PRESENTATION DES SIX ECHANTILLONSI - ECHANTILLON 1 : ENTREPRISES REALISANT PLUS DE 50 % DE LEUR CHIFFRE
D'AFFAIRES POUR LE MAITRE D'OEUVRE R.A.T.P.

Le tableau 1 (1) montre qu'en 1974, 124 entreprises seulement ont déclaré avoir réalisé des travaux pour la R.A.T.P. Parmi celles-ci 36 ont fait plus de 50 % de leur chiffre d'affaires avec ce client.

Ces 36 entreprises constituent l'échantillon type choisi pour représenter ce secteur d'activité. L'échantillon est donc essentiellement composé d'entreprises faisant une grosse partie de leurs activités avec la R.A.T.P.

Le tableau 21, ci-après, montre que 66,7 % de ces entreprises ont de 6 à 49 salariés, 19,4 % seulement ont entre 50 à 99 salariés, 13,9 % entre 100 à 499 salariés : la plupart des entreprises de ce secteur sont de petite taille.

Il faut noter toutefois que les entreprises moyennes (entre 100 et 500 salariés) assurent 27,9 % de la production. Moins nombreuses, elles produisent plus, mais avec une moindre productivité que les petites entreprises ; en effet, avec 50 % de la population active, elles n'assurent que 27,9 % de la production alors qu'avec la même quantité de main-d'oeuvre les autres entreprises, plus petites, assurent 62,1 % de la production totale.

Comparons ces données avec celles du tableau 5 intitulé : "Construction de lignes de transport". Les mêmes phénomènes peuvent être constatés dans le groupe d'entreprises dont fait partie l'échantillon en question : les petites entreprises prédominent, les entreprises moyennes assurent cependant une bonne partie de la production (23,2 % pour les entreprises de 100 à 500 salariés) ; en revanche la remarque qui concerne la productivité des entreprises ne s'applique pas ici.

L'examen parallèle du compte d'exploitation générale de l'échantillon (tableau 22)(2) et du compte d'exploitation générale du secteur bâtiment et travaux publics (Cf. tableau 13) (3) permet de tirer quelques conclusions relatives à la gestion des entreprises travaillant avec la R.A.T.P.

(1) Cf. annexe 7

(2) Cf. infra

(3) Cf. annexe 5

Tableau 21

Structure des entreprises échantillon N° 1

Taille d'entreprises	Nombre d'entreprises	Pourcentage	Population active	Pourcentage	Production totale	Pourcentage
0 à 5 salariés ...	0	0	0	0	0	0
6 à 19 salariés ...	10	27,8	180	7,7	10.609	0,1
20 à 49 salariés ...	14	38,9	522	22,3	8651.247	51,0
50 à 99 salariés ...	7	19,4	468	20,0	3562.161	21,0
100 à 199 salariés ...	5	13,9	1 173	50,0	4721.361	27,9
200 à 499 salariés ...						
500 à 999 salariés ...	0	0	0	0	0	0
1 000 salariés et plus .	0	0	0	0	0	0
Total	36	100,0	2 343	100,0	16955.378	100,0

RESULTATS GENERAUX 19 EME ENQUETE (1974)

042 COMPTE D'EXPLOITATION GENERAL

B.T.P.

Unité : 1 000 F

Echantillon n° 1

Travaux en cours en début d'exercice	13.764		Travaux en cours en fin d'exercice	10.485
Stock en début d'exercice HT	42.950	17.6	Stock à la fin de l'exercice HT	46.936 19.2
Achats de marchandises HT	80.887	33.1	Travaux ou ventes de l'exercice HT ...	197.523 80.8
Frais de personnel	75.101	30.7	Subvention d'exploitation	2
Impôts et taxes	4.581	1.9	Ventes de déchets	8
Travaux fournitures et services exte	11.697	4.8	Ristournes rabais remises obtenus	20
Transport et déplacements	4.080	1.7	Produits accessoires	36
Frais divers de gestion	3.120	1.3	Produits financiers	22
Frais financiers	3.612	1.5	Trav. Faits par l'entr. pour elle-même	
Dotations aux amortissements	2.798	1.1	Travaux et charges non imposables	
Dotations aux provisions	1.770	7		
Bénéfice d'exploitation:	13.951	5.7	Perte d'exploitation	
Total des charges	244.547	100.0	Total des produits	244.547 100.0
			Solde +	13.951
			Taxes sur chiffre d'affaires	38.198

- leurs stocks sont relativement moins importants que pour l'ensemble des entreprises de B.T.P.
(17 % à 19 % des charges contre 22 % à 25,3 %)
- en revanche les achats, les frais de personnel, représentent une part plus importante des charges
(33,1 % et 30,7 % contre 21,7 % et 26 %)
- les charges de travaux, fournitures et services extérieurs sont moins importantes
(4,8 % contre 20,1 %)
- les rabais, ristournes, remises obtenus, les produits accessoires et les produits financiers sont négligeables, plus encore que dans le cas des entreprises de BTP en général
- le bénéfice d'exploitation (5,7 % des charges) est nettement plus important que dans le cas général (1,2 %)

Au total il s'agit donc d'entreprises stockant modérément, achetant beaucoup, ayant des frais de personnel élevés, recourant peu aux fournitures et travaux extérieurs.

En moyenne ce sont des entreprises plus rentables que les autres.

II - ECHANTILLON 2 : ENTREPRISES REALISANT PLUS DE 50 % DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES POUR LE MAITRE D'OUVRAGE : VOIRIE URBAINE

Le tableau 1 (1) montre qu'en 1974, 3 023 entreprises ont réalisé ce type de travaux. Parmi celles-ci il y a à la fois un grand nombre d'entreprises non spécialisées (1 524 font moins de 10 % de leur chiffre d'affaires dans ce domaine) et des entreprises spécialisées 462 font plus de 50 % de leur chiffre d'affaires dans ce domaine.

Nous avons choisi d'analyser ce dernier groupe d'entreprises.

Le tableau 23 ci-après montre que 84,7 % de ces entreprises emploient moins de 50 salariés et réalisent 74,7 % de la production totale.

Alors que seulement 15,3 % des entreprises emploient plus de 50 salariés, soit 55,4 % de la population active, elles n'assurent que 25,3 % de la production.

Les petites entreprises sont donc les plus nombreuses et les plus productives. Ce sont également celles qui assurent l'essentiel de l'activité.

Comparons ces données avec celles du tableau 7 "Construction de chaussées". Dans ce secteur d'activité plus vaste, 81,1 % des entreprises sont petites (moins de 50 salariés) ; mais elles ne réalisent que 14,2 % de la production totale, alors que 2,5 % des entreprises ont plus de 1 000 salariés, emploient 56,9 % de la population active et réalisent 62,3 % de la production.

La structure du secteur de la voirie urbaine semble donc très différente de celle de l'ensemble plus vaste formé par le secteur de la "construction de chaussées".

La mise en parallèle des comptes d'exploitation du secteur voirie urbaine et du secteur bâtiment et travaux publics (2) pour les entreprises de plus de 50 salariés, montre que :

(1) Cf. annexe 7

(2) Tableau 13 supra annexe 5, tableau 24 infra

Tableau 23

Structure des entreprises échantillon n°2

TAILLE DE L'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES		POPULATION ACTIVE		PRODUCTION TOTALE	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	MONTANT (en millions de F)	%
0 à 5 salariés	127	27,5	378	2,3	32,786	0,0
6 à 19 salariés	90	19,5	1 074	6,5	115 091,767	34,3
20 à 49 salariés	174	37,7	5 852	35,4	135 687,419	40,4
50 à 99 salariés	39	8,4	2 668	16,1	44 245,812	13,2
100 à 199 salariés	21	4,5	2 619	15,8	22 813,567	6,8
200 à 499 salariés						
500 à 999 salariés	11	2,4	3 958	24,0	17 865,246	5,3
1 000 salariés et plus	0	0	0	0	0	0
ENSEMBLE	462	100,0	16 549	100,0	335 736,597	100,0

- les stocks sont beaucoup moins importants pour les entreprises de voirie urbaine que pour l'ensemble des entreprises de B.T.P. (de 11,5 à 11,6 contre 22,5 à 25,3 %)
- les achats et frais de personnels sont plus importants (29 % et 31 % contre 21,7 % et 26 %)
- en revanche les travaux, fournitures et services extérieurs sont moins importants (13,5 % contre 20,1 %)

Le bénéfice d'exploitation (3,8 % - 0,4 % = 3,4 %) est sensiblement plus élevé que celui du BTP (1,2 %).

Au total, les entreprises de voirie urbaine sont donc de petites entreprises, produisant beaucoup avec peu de moyens, ayant des stocks moins lourds que la moyenne des entreprises de B.T.P., des achats et frais de personnel plus importantes. Elles sont nettement plus rentable que la moyenne des entreprises de BTP.

III - ECHANTILLON 3 : ENTREPRISES REALISANT PLUS DE 50 % DE LEUR CHIFFRE
D'AFFAIRES POUR LE MAITRE D'OUVRAGE : OUVRAGES D'ART

Le tableau 1 (1) montre que, contrairement à ce que l'on pouvait attendre, les entreprises spécialisées (chiffre d'affaires supérieur à 50 %) sont très peu nombreuses (56 entreprises, soit 6,8 % du total).

Nous avons pourtant choisi ce type d'entreprises pour caractériser notre échantillon.

Le tableau 25 (2) montre que ces entreprises comprennent en général de 6 à 49 salariés (82,2 % des cas).

Mais ce sont les plus grosses (au-delà de 100 salariés), les moins nombreuses (9 %), qui occupent le plus de personnel (81,2 %).

A noter la bonne performance des entreprises de 20 à 49 salariés qui produisent 52,4 % du total avec 4,8 % du personnel, alors que les grosses n'assurent que 43,2 % du total avec 81,2 % de la population active.

La mise en parallèle du C.E.G. (compte d'exploitation général) du secteur bâtiment et travaux publics (3) et de celui du secteur "ouvrages d'art" (4) montre que pour les entreprises de plus de 50 salariés :

- les stocks sont très forts dans le secteur "ouvrages d'art" de 30,1 % à 25,6 % contre 22,5 % et 25,3 % en moyenne dans le B.T.P.)
- les achats et les frais de personnel sont bien plus faibles pour les entreprises d'ouvrages d'art
- en revanche les ventes sont moins importantes dans les ouvrages d'art (68,1 % des produits)
- les entreprises d'ouvrages d'art font des bénéficiaires 1,9 % - 0,5 % = 1,4 %, du même ordre de grandeur que celui de la moyenne des entreprises de B.T.P. = 1,2 %.

Au total ce sont des entreprises petites pour la plupart, plutôt productives, stockant beaucoup et dont la rentabilité est analogue à celle de la moyenne des entreprises de B.T.P.

-
- (1) Cf. annexe 7
 - (2) Cf. infra
 - (3) Cf. tableau 13 annexe 5
 - (4) Cf. tableau 26 infra

Structure des entreprises échantillon n°3

TAILLE DE L'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES		POPULATION ACTIVE		PRODUCTION TOTALE	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	MONTANT (en millions de F)	%
0 à 5 salariés	-	-	-	-	-	-
6 à 19 salariés	36	64,3	454	7,9	35,927	0,1
20 à 49 salariés	10	17,9	274	4,8	15 666,692	52,6
50 à 99 salariés	5	8,9	355	6,2	27,414	0,1
100 à 199 salariés	5	9,0	4 660	81,2	14 031,350	47,2
200 à 499 salariés						
500 à 999 salariés						
1 000 salariés et plus						
ENSEMBLE	56	100	5 743	100	29 761,383	100

Structure des entreprises échantillon n°4

TAILLE DE L'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES		POPULATION ACTIVE		PRODUCTION TOTALE	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	MONTANT (en millions de F)	%
0 à 5 salariés	0	0	0	0	0	0
6 à 19 salariés	12	34,3	348	7,4	39 672,745	42,1
20 à 49 salariés						
50 à 99 salariés	15	42,9	1 122	23,9	31 438,706	33,3
100 à 199 salariés	4	11,4	598	12,7	10 039,382	10,6
200 à 499 salariés						
500 à 999 salariés	4	11,5	2 630	56,0	13 263,559	14,0
1 000 salariés et plus						
ENSEMBLE	35	100,0	4 698	100,0	94 414,392	100,0

IV - ECHANTILLON 4 : ENTREPRISES REALISANT PLUS DE 25 % DE LEUR CHIFFRE
D'AFFAIRES POUR LE MAITRE D'OUVRAGES AUTOROUTES

Le tableau 1 (1) montre que contrairement à ce que l'on pouvait attendre, et comme pour les ouvrages d'art, les entreprises spécialisées (chiffre d'affaires supérieur à 50 %) sont très peu nombreuses (16 sur 241, soit 6,6 % du total).

Nous avons donc choisi de construire l'échantillon avec celles faisant plus de 25 % de leur chiffre d'affaires dans l'activité en question.

Le tableau 27 (2) montre que 27,2 % des entreprises ont de 6 à 99 salariés ; elles n'emploient que 31,3 % de la population active, mais assurent 75,4 % de la production.

Les plus grandes entreprises (+ de 200 salariés) sont moins productives et emploient 56 % de la population tout en n'assurant que 14 % de la production.

Une comparaison de ces chiffres avec ceux extraits du tableau (3) concernant "la construction de chaussées" montre

- que tant pour les autoroutes que pour "la construction de chaussées" en général les petites entreprises sont les plus nombreuses
- qu'en revanche, pour la construction de chaussée, les grosses entreprises sont plus productives ; occupent 56,9 % de la population active, elles assurent 62,3 % de la production totale.

La mise en parallèle du C.E.G. du secteur B.T.P. (4) et du C.E.G. du secteur autoroutes (5) montre que :

- les stocks sont moins importants dans le secteur autoroutes (de 7,2 % à 12 % contre 22,5 % à 25,3 %)
- les achats, les frais de personnel sont du même ordre de grandeur
- les travaux, fournitures et services extérieurs sont plus importants pour le secteur autoroutes
- le bénéfice d'exploitation est plus important dans le secteur des autoroutes (6,4 % - 1,7 % = 4,7 % contre 1,2 % dans le secteur B.T.P.)

Au total ces entreprises sont donc petites et productives en majorité et à fort taux d'emploi pour la minorité ; elles stockent peu et font plus de bénéficiaires que la moyenne des entreprises de B.T.P.

(1) Cf. annexe 7 (2) Cf infra (3) Cf. annexe 5

(4) Cf. tableau 13 annexe 5 (5) Cf. tableau 28 infra

V - ECHANTILLON 5 : ENTREPRISES REALISANT PLUS DE 50 % DE LEUR CHIFFRE
D'AFFAIRES POUR LE MAITRE D'OUVRAGES ROUTES NATIONALES

Le tableau 1 (1) montre que les entreprises spécialisées ne représentent que 10 % du nombre total des entreprises, mais plus du quart si on leur adjoint les entreprises semi-spécialisées (25 % à 50 % du chiffre d'affaires).

L'échantillon n'a été composé qu'avec des entreprises spécialisées.

Le tableau 29 (2) montre que 78,9 % des entreprises ont de 6 à 19 salariés et assurent 92,3 % de la production, en n'employant que 17,9 % de la population active. Ce sont les petites entreprises très productives qui assurent l'essentiel du marché. Les très grosses sont très peu productives (1,5 % de la production avec 52,6 % de la population active).

La comparaison avec le tableau 7 (3), relatif aux "constructions de chaussées" souligne l'importance du résultat précédent : les entreprises de routes nationales diffèrent profondément de celles de construction de chaussées qui sont peu concentrées mais dominées par les grandes sociétés (62,3 % du marché avec 56,9 % de la main-d'oeuvre).

La mise en parallèle du C.E.G. du B.T.P. (4) et de celui des entreprises faisant des routes nationales (5) montre que :

- les stocks sont moins importants pour les secondes (15,6 à 22,3 contre 22,5 à 25,3%)
- ainsi que les achats et frais de personnels (20 % et 20,6 % contre 21,7 % et 26 %)
- en revanche les produits accessoires sont plus importants (13,2 % contre 1,2 %)
- au total le secteur "routes nationales" ne fait ni perte ni bénéfice.

Au total ce sont donc des entreprises très petites, très productives qui stockent peu et ne font ni bénéfices, ni pertes.

(1) Cf. annexe 7 (2) Cf. infra (3) Cf. annexe 5

(4) Cf. tableau 13 annexe 5 (5) Cf. tableau 30 infra

Structure des entreprises échantillon n°5

TAILLE DE L'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES		POPULATION ACTIVE		PRODUCTION TOTALE	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	MONTANT (en millions de F)	%
0 à 5 salariés	0	0	0	0	0	0
6 à 19 salariés	75	78,9	525	17,9	350 054,302	92,3
20 à 49 salariés	6	6,3	224	7,6	14 873,131	3,9
50 à 99 salariés	9	9,5	640	21,8	8 471,475	2,2
100 à 199 salariés						
200 à 499 salariés	5	5,4	1 542	52,6	5 675,431	1,5
500 à 999 salariés						
1 000 salariés et plus	0	0	0	0	0	0
ENSEMBLE	95	100	2 931	100	379 074,339	100

Structure des entreprises échantillon n°6

TAILLE DE L'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES		POPULATION ACTIVE		PRODUCTION TOTALE	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	MONTANT (en millions de F)	%
0 à 5 salariés	303	62,7	681	9,2	83 152,428	28,7
6 à 19 salariés	59	12,2	760	10,2	88 537,108	30,5
20 à 49 salariés	97	20,1	2 937	39,5	85 991,530	29,7
50 à 99 salariés	14	2,9	871	11,7	19 237,414	6,6
100 à 199 salariés						
200 à 499 salariés	10	2,1	2 183	29,4	12 897,071	4,4
500 à 999 salariés						
1 000 salariés et plus	0	0	0	0	0	0
ENSEMBLE	483	100	7 432	100	289 815,550	100

VI - ECHANTILLON 6 : ENTREPRISES REALISANT PLUS DE 50 % DE LEUR CHIFFRE
D'AFFAIRES POUR LE MAITRE D'OUVRAGE : ROUTES DEPARTEMENTALES ET COMMUNALES

Le tableau 1 (1) montre que les entreprises spécialisées, au nombre de 483 représentent 15,7 % du nombre total des entreprises réalisant des travaux de ce type.

Le tableau 31 (2) montre que 62,7 % des entreprises ont de 0 à 9 salariés, et que les petites entreprises (de 0 à 45 salariés) assurent 88,9 % de la production totale avec 58,9 % de la population active.

Ici encore on note une divergence totale avec le tableau 7 relatif aux "constructions de chaussées".

La mise en parallèle du C.E.G. du B.T.P. (3) et de celui des routes départementales et communales (4) montre :

- la faiblesse des stocks dans le second secteur (de 8,7 % à 12,3 % contre 22,3 % à 25,3 %)
- l'importance des bénéfiques dans le second secteur (5,1 % - 0,1 % = 5,0 % contre 1,2 %).

Au total ce sont donc des entreprises petites ou très petites, stockant peu, et bénéficiaires.

(1) Cf. annexe 7

(2) Cf. infra

(3) Cf. tableau 13 annexe 5

(4) Cf. tableau 32 infra

RESULTATS GENERAUX 19 EME ENQUETE (1974)

042 COMPTE D'EXPLOITATION GENERAL

B.T.P.

Unité : 1 000 F

Echantillon n° 6

Travaux en cours en début d'exercice		33.804	Travaux en cours en fin d'exercice		49.454
Stock en début d'exercice HT	40.507	8.7	Stock à la fin de l'exercice HT	57.410	12.3
Achats de marchandises HT	115.313	24.7	Travaux ou ventes de l'exercice HT ...	402.123	86.3
Frais de personnel	108.653	23.3	Subvention d'exploitation	3	
Impôts et taxes	5.687	1.2	Ventes de déchets	31	
Travaux fournitures et services exte	105.168	22.6	Ristournes rabais remises obtenus	116	
Transport et déplacements	22.779	4.9	Produits accessoires	302	.1
Frais divers de gestion	4.235	.9	Produits financiers	1 340	.3
Frais financiers	8.476	1.8	Trav. Faits par l'entr. pour elle-même		
Dotations aux amortissements	21.300	4.6	Travaux et charges non imposables	4 389	.9
Dotations aux provisions	10.369	2.2			
Bénéfice d'exploitation	23.698	5.1	Perte d'exploitation	471	.1
Total des charges	466.185	100.0	Total des produits	466.185	100.0
			Solde +	23.227	
			Taxes sur chiffre d'affaires	71.855	

Annexe 7 :

Tableau 1 (1)

19ème enquête bâtiment et travaux publics (1974)

Classification des entreprises de BTP selon la spécialisation des travaux

Maîtres d'ouvrage	Nomenclature	% du CA par maître d'ouvrage				Ensemble
		< 10 %	< 25 %	< 50 %	> 50 %	
SNCF	1.05.89	668	142	203	468	1 481
RATP	1.05.90	47	26	15	36	124
Garages, mécaniciens	1.06.41	1 236	277	104		1 617
	Sous-total 1.05 & 06	1 951	445	322	504	3 222
Voirie urbaine	III.12.70	1 524	542	495	462	3 023
Parkings souterrains et de surface	III.12.76	209	28	1	2	240
	Sous-total III.12	1 733	570	496	464	3 263
Ouvrages d'art	III.13.79	509	227	36	56	828
Autoroutes	III.13.80	156	50	19	16	241
Routes nationales ...	III.13.81	470	260	167	95	992
Routes départementa- les et communales ...	III.13.82	1 305	752	535	483	3 075
	Sous-total III.13	2 440	1 289	757	650	5 136
	TOTAL	6 124	2 304	1 575	1 618	11 621

(1) page 102 de l'étude sur "Le système de transport urbain : les producteurs d'infrastructures" - Division des Transports Urbains, Mars 1978.

